

# La forêt de Chantilly

Date :

**16e et 17e siècles**

**Propriété de l'Institut de France depuis 1897, la forêt de Chantilly appartient au domaine de Chantilly. Protégée au titre des sites classés, elle s'étend sur plus de 6300 hectares. Elle résulte des acquisitions successives des seigneurs de Chantilly depuis le Moyen Âge jusqu'au 19e siècle. Elle porte encore aujourd'hui les traces de ses aménagements successifs pour en faire le décor des fêtes et plaisirs des princes.**



Forêt de Chantilly © E. Salmon



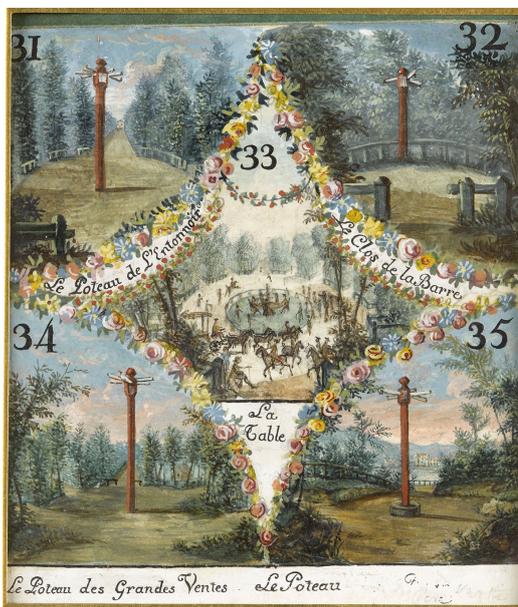
Forêt de Chantilly © E. Salmon



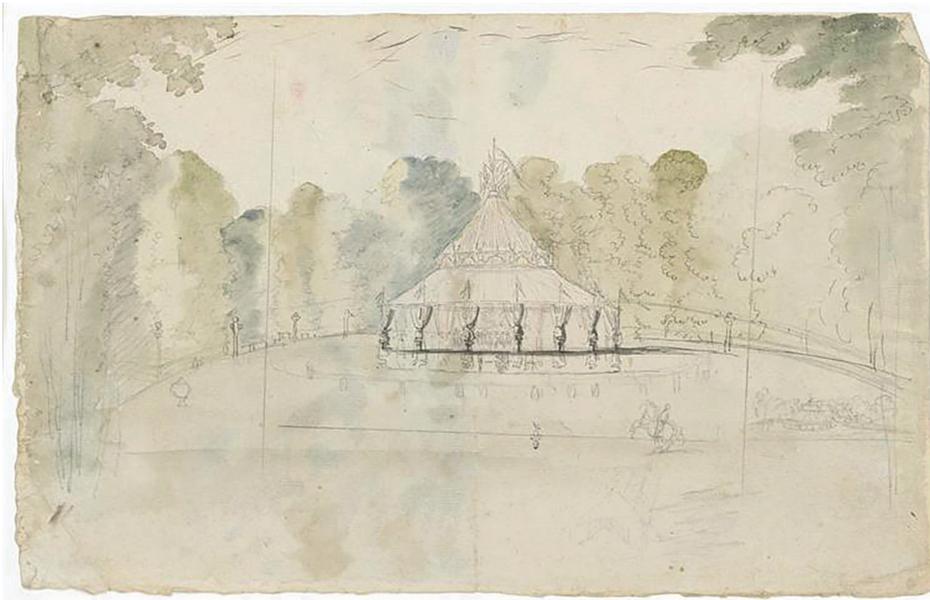
Borne Montmorency en forêt de Chantilly © ville de Chantilly



Entrainement des pur-sang sur les pistes sablées © APRH



Le carrefour de la Table et les poteaux à ailettes, Carte du Jeu de Cavagnole, vers 1776-1780, gouache, Chantilly, musée Condé © RMN-Grand Palais, Harry Bréjat



Réception d'invités sous la tente à la table de Montgrésin, Jean-François Leroy, 18e siècle, mine de plomb et aquarelle sur papier, Musée Condé, Chantilly, DE 1262



Plan de la forêt de Chantilly et de ses contours urbains, 1480 © Archives du musée Condé (A.M.C.), CP-C-0082.



Plan de la forêt de Chantilly, tiré du recueil "Terres de Bourgogne, Berry..." Nicolas Lallemand, 1673, Chantilly, musée Condé © RMN-Grand Palais (domaine de Chantilly) / Harry Bréjat



Carrefour de la Table sous la neige, forêt de Chantilly © Mel22

## Les bornages Montmorency

Réserve de bois, de gibiers et de nourriture auxiliaire, la forêt est à Chantilly, comme ailleurs, un élément primordial du domaine seigneurial. Mais, durant tout le Moyen Âge, elle est morcelée entre de nombreux propriétaires, laïcs et religieux, et très convoitée. À force d'achats, d'échanges et même de procès, le duc Anne de Montmorency, propriétaire du château de Chantilly agrandit son domaine forestier et pour en garantir l'intégrité, fait réaliser plusieurs campagnes de bornage entre 1537 et 1546. Blocs de pierre dressés, les bornes portent sur une face le blason des Montmorency et sur l'autre, le blason du propriétaire mitoyen. Le duc se constitue ainsi un grand domaine de chasse et participe à la régénération de la forêt, en interdisant les défrichages récurrents depuis l'Antiquité. Trois cent de ces bornes rythment encore aujourd'hui le chemin des promeneurs.

### **Les aménagements d'André Le Nôtre**

150 ans plus tard, c'est le prince de Condé, Louis II de Bourbon dit le Grand Condé et le célèbre André Le Nôtre qui laissent leur marque sur la forêt. André Le Nôtre englobe le massif forestier dans le grand plan de réaménagement des jardins de Chantilly. Il y trace des grandes voies qui, se rejoignant, créent des carrefours. Le plus célèbre d'entre eux est le Carrefour de la Table, au croisement de 12 voies et orné d'une table en pierre. Rendez-vous de chasse, il symbolise l'entrée sur le Domaine où les princes viennent accueillir leurs hôtes de marque comme le roi Louis XIV en 1671. Pour « l'embellissement [du] domaine et pour la commodité de la chasse » les voies et carrefours sont équipés de poteaux à ailettes. Restaurés, ces poteaux guident encore aujourd'hui randonneurs et cavaliers. Quant aux grandes voies sablées, elles sont aujourd'hui le lieu d'entraînement des 2500 pur-sang du centre d'entraînement France Galop.

### **Les enjeux contemporains**

Léguée à l'Institut de France par son dernier propriétaire privé, le duc d'Aumale, en 1897, la forêt est aujourd'hui à un nouveau tournant de son évolution. Elle doit faire cohabiter tous ses usagers : randonneurs, cyclistes, cavaliers, chasseurs, forestiers... Elle se doit aussi de faire face à une grave crise de dépérissement des arbres, liée au réchauffement climatique, à la pauvreté de son sol et à de récentes invasions de hannetons. Scientifiques, historiens et forestiers travaillent actuellement de concert pour analyser l'état sanitaire de la forêt et prévoir son avenir.